

On landstourmier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 25

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rempli de poudre, et ayant, au milieu, une bougie allumée.

Le commandant portugais prit flegmatiquement un cigare, l'alluma à la bougie, et dit à ses camarades anglais : « Maintenant à vous, messieurs ! »

Les Anglais, se regardant avec de grands yeux, devinrent livides.

— Ah ! dit le Portugais en souriant, vous n'aimez pas les allumettes dont se servent habituellement les officiers de la marine portugaise !

Allons, matelot, ajouta-t-il, emportez ce baril et donnez des allumettes à ces messieurs.

La lettre de notre correspondant, datée du 27 mai, a été mise à la poste le 30. Elle a mis 20 jours à nous parvenir.

A quelque chose malheur est bon.

(Origine de l'industrie à La Vallée.)

Les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Chronique de La Vallée*, semblent justifier ce proverbe :

« En 1706, à la suite d'une longue sécheresse, le feu dévora une partie des forêts de La Vallée, situées à l'Orient-de-l'Orbe. L'incendie dura plusieurs jours et ruina les familles qui se livraient à l'exploitation forestière. Mais de ce mal sortit un bien, l'industrie, car il fallut alors chercher les moyens de vivre.

» Les arts et l'industrie commencèrent à s'introduire dans la contrée. L'écriture se perfectionna ; plusieurs jeunes gens s'instruisirent pour pouvoir ensuite instruire les autres dans les écoles. Quelques-uns apprirent les métiers de tailleur, de cordonnier, de menuisier.

» C'est aussi à cette époque qu'on fit les premières horloges en bois. Jusqu'à ce temps, on comptait les heures, et de l'ombre dans les cheminées, et, la nuit, par l'inspection des astres. Bientôt on fabriqua des horloges en fer et en laiton, des couteaux, des rasoirs, des serrures, des boucles, des fusils.

» On établit des jardins à légumes ; les femmes apprirent à tricoter. Auparavant, on ne portait point de bas, mais des guêtres larges et sans boutons, qui n'entraient pas dans le soulier ; le tout en grossier drap de laine, comme le reste de l'habillement. »

Les débuts d'une reine.

On sait qu'on a fêté dernièrement le soixante-seizième anniversaire de la reine d'Angleterre. A cette occasion, le *Petit Parisien* a donné des détails très curieux sur l'attitude de la princesse Victoria, lorsque la nouvelle de son avènement au trône lui fut apportée. Les voici :

Il est curieux, en ce moment, d'évoquer les débuts de ce très long règne qui, au régime de l'absolutisme de Guillaume IV, faisait succéder, en Angleterre, le régime constitutionnel dans l'acception complète du mot.

Guillaume IV ne laissait aucun héritier. La couronne devait passer régulièrement à la fille de son frère, le duc de Kent ; c'était la princesse Victoria. Elle avait dix-huit ans.

La mort du roi avait été plus brusque qu'on ne pensait. La façon dont la princesse fut instruite de son avènement au trône est curieuse.

Guillaume IV était mort dans la nuit, à Windsor, après avoir, dit-on (ce qui ne manquerait pas de grandeur), mis à profit son dernier instant de lucidité pour signer la grâce d'un condamné à mort.

Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le docteur Howley, l'archevêque de Canterbury et le grand chambellan, le marquis de Conyngham, se dirigèrent vers Kensington pour porter la nouvelle à l'héritière du trône d'Angleterre.

Il existe de cette scène une relation, pittoresque dans ses détails précis, faite naguère par miss Wynn.

Les trois envoyés n'arrivèrent à Kensington qu'à cinq heures du matin. Ils frappèrent longtemps avant de pouvoir réveiller le concierge. On les fit ensuite attendre dans la cour, puis ils entrèrent dans une salle du rez-de-chaussée où on parut les oublier. Ils sonnèrent de nouveau et envoyèrent une suivante de la princesse l'avertir qu'ils demandaient audience pour une affaire de la plus haute importance.

Après une nouvelle attente, ils durent sonner une seconde fois et demander la cause de tant de retards. La suivante déclara que la princesse dormait d'un sommeil si profond qu'on ne pouvait se décider à la réveiller.

— Nous sommes venus vers la reine, répondit le marquis de Conyngham, pour des affaires d'Etat qui doivent passer même avant son sommeil.

On se décida alors seulement à obéir.

La princesse Victoria arriva aussitôt vêtue seulement d'un long peignoir blanc et d'un châle jeté sur ses épaules, les cheveux flottants.

Elle apprit « avec un sang-froid étonnant » la nouvelle considérable qu'on lui apportait. Cette jeune fille de dix-huit ans n'eut pas une défaillance, ne donna pas un signe d'émotion, contrairement à ce qu'attendaient les messagers. Elle annonça qu'elle tiendrait un Conseil privé le même jour, à onze heures, après avoir prêté serment entre les mains du lord chancelier.

A l'heure dite, elle paraissait, en vêtements de deuil très simples, devant les Lords et accomplissait les formalités traditionnelles. Elle reçut ensuite le serment des membres du Conseil.

Un témoin et acteur de cette scène, lord Greville, l'a ainsi décrite : « Lorsque les deux vieillards, ses oncles, s'agenouillant devant elle, lui promirent fidélité et baisèrent sa main, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme si elle eût été frappée du contraste qui éclatait ainsi entre la loi civile et la loi naturelle. Ce fut la seule marque d'émotion qu'elle laissa échapper. Elle accueillit ses oncles avec beaucoup de grâce et d'affabilité, les embrassa l'un et l'autre, puis, se levant, s'avança vers

le duc de Sussex qui était le plus éloigné et que ses infirmités empêchaient d'arriver jusqu'à elle. La multitude d'hommes qui se présentaient pour prêter serment parut d'abord la déconcerter un peu... Puis elle reprit un calme parfait. Elle resta ainsi jusqu'à la fin de la cérémonie, jetant quelquefois un regard à son premier ministre pour lui demander conseil, lorsqu'elle avait quelque hésitation, ce qui, du reste, arriva rarement... Quoiqu'elle fût de petite taille et sans grande prétention à la beauté, ses manières pleines de grâce donnaient à sa personne un abord agréable. »

Le couronnement de la reine Victoria eut lieu l'année suivante.

Deux ans après son avènement, elle se mariait. On sait que son mariage, chose rare parmi les souverains, fut un mariage d'amour. Elle épousa son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui mourut en 1861. La reine, depuis, n'a pas quitté le deuil.

On landstourmier.

Ora qu'on a vu stâo teimps passâ eiliâo brâvo vilhio landstourmiers martsi âo pas et maniÿi lo pêtaïru, on sâ à quiet s'ein teni ; et se y'avâi dâo grabudzo à la frontiêre, ma fâi gâ po l'ennemi : trovêrâi cauqon po lâi repondrê.

L'ont don z'u y'a on part dê senannês onna petite abâÿi iô on lè z'a armâ et équipâ et iô on lè z'a fé manoeuvrâ ; et on a bin vu que c'est onco dâi gaillâ d'attaque quand bin y'ain a petêtrê on part permi leu que sont on bocon trâo fignolets po êtrê fermo quie ; ma y'ain a pou.

Quand eiliâo dê pê Dzenêva sê sont rasseimbliâ, pliovessâi ; et coumeint la pliodze ne dussê jamê arretâ on trouppier, sê mettont tot parâi ein reing que dêvant. On gaillâ que ne sê tsaillessâi pas dê sailli pê cé teimps, restâvê à la chotta su lo pas dê porta de 'na mâison, et diabe lo pas que l'allâvê s'alligni quand bin lè z'autro lâi étiont dza ti.

— Hardi ! hardi ! se lâi criê lo capitaino, dêpatseïn-no ! que dâo diablo atteinde-vo ?

— Y'atteindo ma fenna, que dussê m'apportâ on parapliodze ! repond lo terriblio sordâ.

Hommes et femmes, au Champ-de-l'Air.

— Nous extrayons le passage suivant d'un compte-rendu administratif, de 1823, sur l'hospice des aliénés :

« Le régime alimentaire de la maison du Champ-de-l'Air est simple et approprié aux habitudes et à la condition de ceux qui l'habitent, etc.

Les aliénés sont servis, quelques-uns dans des vases d'étain ; le plus grand nombre dans de la terre commune ; on leur accorde une cuiller et une fourchette, mais pas de couteau. Les repas se prennent en commun ; les individus de chaque sexe sont réunis dans leurs réfectoires séparés et sont assis à la